

Cas de COVID-19	Définition	Prestation de travail	Traitement salarial	Codification kronos	
				Code de paie	Commentaire
Cas confirmé	Personne ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19 Synonyme : cas positif, cas avéré, personne atteinte de la COVID-19, positif par association, etc.	Télétravail ou isolement préventif	Absence invalidité (Si le télétravail n'est pas possible)	Inscription du temps selon la procédure habituelle	s. o.
Cas suspect	Personne présentant des <u>symptômes</u> associés à la COVID-19 Synonyme : cas suspecté, cas présumé, cas soupçonné, cas possible, cas probable	Télétravail ou isolement préventif	Maintien salarial* (Si le télétravail n'est pas possible)	Absence autorisée avec solde	MUR-Isolement préventif
Contact étroit avec un cas confirmé	Personne non protégée qui a été à moins de 2 mètres d'un cas confirmé pour une période cumulée de plus de 15 minutes dans les 48 heures précédant le début des symptômes ou la date de prélèvement si le cas est asymptomatique	Télétravail ou isolement préventif	Maintien salarial* (Si le télétravail n'est pas possible)	Absence autorisée avec solde	MUR-Isolement préventif
Contact étroit avec un cas suspect	Personne non protégée qui a été à moins de 2 mètres d'un cas suspect pour une période cumulée de plus de 15 minutes dans les 48 heures précédant le début des symptômes	<u>Cas suspect dans le milieu de travail</u> Télétravail ou isolement préventif	Maintien salarial* (Si le télétravail n'est pas possible)	Absence autorisée avec solde	MUR-Isolement préventif
		<u>Cas suspect de 10 ans et plus hors du milieu de travail</u> Télétravail ou isolement préventif	Utilisation des banques de temps ou congé sans solde (Si le télétravail n'est pas possible)	Inscription du temps en fonction du congé utilisé	MUR-Isolement préventif
		<u>Cas suspect de 9 ans et moins hors du milieu de travail</u> Apte au travail	s. o. (prestation de travail usuelle)	Inscription du temps selon la procédure habituelle	s. o.
Voyageur	Personne qui revient d'un autre pays	Isolement préventif	Utilisation des banques de temps ou congé sans solde (Si le télétravail n'est pas possible)	Inscription du temps en fonction du congé utilisé	MUR-Isolement préventif

* Le maintien salarial est accordé à la condition que l'employé respecte les directives émises (notamment en acceptant de se soumettre au test de dépistage) et collabore avec le Bureau de santé, le cas échéant.